

Français ivoirien et expression itérative d'un procès

N'guessan Konan Lazare
Université Alassane Ouattara de Bouaké,
laznguessan71@yahoo.fr

Résumé: L'usage du français en Côte d'Ivoire est soumis à des influences fortes issues des pressions que les langues en contact et les usagers exercent sur la langue française. La conséquence immédiate est la formation d'un français local qui essaie de trouver ses propres voies à travers une structuration grammaticale et sémantique originale. Un aspect de cette originalité se trouve dans l'organisation syntaxico-sémantique de l'itération dont l'approche contrastive permet de constater qu'elle se bâtit sur le principe de la reduplication. L'intérêt de cet article est de montrer, en effet, que l'approche contrastive entre français local et français standard en matière d'itération verbale révèle des caractéristiques différentes du fait que le français local, surtout, s'imprègne des formes structurelles des langues locales.

Mots-clés : aspect itératif, reduplication, norme endogène, français local

Abstract : The use of French in Côte d'Ivoire is subject to strong influences arising from the pressures that the languages in contact and the users exercise on the French language. The immediate consequence is formation of a local French which tries to find its own ways through an original grammatical and semantic structuring. An aspect of this originality is found in the syntaxico-semantic organization of the iteration whose contrastive approach makes it possible to establish that it is built on the principle of reduplication. The interest of this article is to show, indeed, that the contrastive approach between local French and standard French, in terms of verbal iteration, reveals different characteristics due to the fact that local French, especially, is impregnated of the structural forms of local languages.

Keywords : iterative aspect ; reduplication ; endogenous standard, local french

Introduction

L'itération est, dans la langue française, un processus aspectuel qui est réalisé à partir d'éléments divers qui vont du temps grammatical, de la morphologie verbale, à tout un ensemble de périphrases verbales, et d'adverbes souvent en position de complément de verbe ou de phrase. En grammaire, elle rassemble des procès s'inscrivant dans le contexte d'un fait habituel, d'actions successives ou d'opérations répétitives. Elle s'oppose de la sorte au semelfactif qui dénote une action ponctuelle et une réalisation unique. Cette forme itérative standard est en concurrence chez l'utilisateur ivoirien dans ses échanges quotidiens non institutionnels, avec une autre où l'itération est traduite par la double figuration structurelle du verbe sémantisant le fait répétitif. A travers une approche contrastive, cette contribution invite à une caractérisation formelle de l'itération en général et, en particulier, en milieu ivoirien.

1 - Le processus itératif en français

La réflexion sur la thématique de l'itération en linguistique est de façon générale adossée à deux traditions bien distinctes, selon Georges Kleiber (1987 : 27) identifiées, d'un côté, sous une approche dite nominale où elle est abordée en termes de quantification sur les événements ; et, de l'autre, sous une approche dite verbale qui la considère comme une catégorie aspectuelle à savoir l'aspect itératif (Gosslin ; 2011 : 4). Aujourd'hui, la prise en compte de la dimension aspectuelle par l'une et de la dimension quantificationnelle par l'autre oblige à un rapprochement que tentent d'ailleurs de réaliser les travaux de Asnes (2004, 2008) en considérant « l'aspect même comme une quantification sur les événements, et les différentes formes d'aspect itératif comme des types distincts de quantification plurielle » (Gosslin ; 2011 : 4). Si la synthèse est audacieuse et encourageante, il faut cependant admettre que quelques caractéristiques profondes les distinguent et particulièrement en ce qui concerne la façon dont les énoncés itératifs constituent la pluralité des événements.

L'élément central de l'itération est fondé autour de la notion de répétition qui se distribue sous deux formes majeures mais qui sont dans les faits souvent articulées :

- l'itération circonstancielle (ex. chaque lundi) qui se fonde sur la structure intrinsèquement itérative du système horo-calendaire,
- l'aspect itératif, qui concerne l'itération des procès (états et événements) (Gosslin ; 2011 : 5).

C'est la seconde forme à savoir l'aspect itératif qui nous intéressera ici. Il est sémantiquement exprimé de plusieurs manières du fait des effets de sens en contexte que le phénomène itératif même met en œuvre. Considérons ces exemples :

- 1-Il a mangé trois fois déjà.
- 2-A cette époque, il voyageait souvent en train.
- 3-En une semaine, il a appelé trois fois pour se renseigner.
- 4-Pendant une semaine, il a appelé plusieurs fois.
- 5-Tous les jours le chien venait attendre son maître disparu à la gare.
- 6-Il a joué régulièrement de la flûte.
- 7-Je le vis qui coupait les branches.
- 8-Quand elle marche, elle se déhanche de tous les côtés.

Dans l'exemple (1), l'aspect itératif se caractérise par une détermination très précise du nombre d'occurrences du procès itéré. Lorsqu'il en est ainsi, on parle d'aspect itératif *stricto sensu*. Ici, on se rend compte que *trois fois* détermine effectivement le nombre précis de fois que se déroule le procès. Comme tel, il est réalisé par un certain nombre de compléments de durée : deux fois par jours, trois fois l'heure, quatre fois, n fois... Ces compléments de durée qui induisent un nombre de procès déterminé impliquent un bornage de nature intrinsèque. Deux exemples dans ce corpus, le (1) et le (3) s'accordent avec ce type d'aspect.

Il s'oppose à l'aspect fréquentatif et/ou d'habitude qui implique selon Kleiber (1987), l'indétermination du nombre d'occurrences comme on peut le voir dans l'exemple (2). Ici, ni la présence du complément de durée, ni le temps verbal ne donnent aucune information sur le

nombre de fois que le procès se produit. En indétermination donc, il occasionne un bornage de nature extrinsèque. Les éléments grammaticaux qui réalisent ce type d'aspect concernent les adverbes d'habitude tels que généralement, habituellement, régulièrement, périodiquement, ou toute expression d'habitude tels tous les jours, chaque jour, pendant une semaine, pendant un mois, une année durant, avoir l'habitude de... (ex. 5, 6) et les adverbes de fréquence comme parfois, souvent, plusieurs fois, maintes fois, à plusieurs reprises... (ex. 4). Sémantiquement, les termes reliés au paradigme de l'habitude dénotent que l'itération se déroule de façon régulière sur une longue période selon le sens même du terme habitude :

9-Chaque matin, il prenait son petit déjeuner.

On doit comprendre que le fait de prendre le déjeuner a dû se dérouler sur une période indéterminée. Chaque matin, c'est une infinité de fois que possible, c'est autant de fois que l'instance énonciative peut laisser imaginer le déroulement du procès dans un espace-temps. Cela suppose donc de la régularité et une temporalité relativement longue. Ce qui n'est pas forcément le cas avec les indicateurs de fréquence :

10-II venait me voir souvent.

Souvent annonce un procès qui se produit de temps à autre. Cela dénote l'irrégularité de celui-ci sans compter que rien n'indique sa répétition sur une longue période.

A l'aspect fréquentatif et/ou d'habitude, on associe l'itératif gnomique et l'imparfait :

11a-Paul boit.

11b-Le soleil brille.

11c-Le bucheron coupe du bois

12a-Paul buvait.

12b-Pierre aimait le bon vin.

12c-Quand il travaillait encore, il allait au travail en bus.

L'itératif gnomique repose sur le présent gnomique qui présente le procès sous l'aspect d'une sentence ou, simplement, d'une vérité générale. Les verbes boit, brille, coupe, traduisent des procès qui ont un statut permanent. Ils s'inscrivent donc dans la durée de sorte que l'action exprimée par le verbe devient une caractéristique générale du sujet. De même, les verbes à l'imparfait installent le procès dans la permanence sauf que, ici, ils ont une prise sur le passé. Sous cet angle, l'aspect fréquentatif ou habituel peut être compatible avec le passé composé ou le passé simple :

13-Toute sa vie, il n'a cessé/ne cessa de travailler.

Comme on peut le constater, une série de nuances sémantiques permettent d'établir une typologie certes superficielle mais tout de même très évocatrice des occurrences itératives relativement au mode d'organisation grammaticale. Mais comme le signifie Gosselin (2011) lui-même, ces nuances ne sont pas des représentations sémantiques totalement disjointes. Elles intègrent, en effet, une même « opération abstraite d'itération au sens large ». Par

conséquent, les différences ne peuvent être considérées que comme des effets de sens en contexte.

Outre cette perspective sémantique, on considère que des procédés énonciatifs concourent eux aussi à déclencher le phénomène itératif. A ce propos, Gosslin dit ceci :

A ces distinctions d'ordre sémantique s'ajoute une opposition au plan énonciatif. Alors que[dans l'ordre sémantique] la série itérative est posée par l'énoncé, il existe une autre catégorie d'énoncés itératifs dans lesquels la série itérative est présupposée. Il s'agit des énoncés qui contiennent le préfixe re- ou les adverbes encore et déjà (pris dans leur emploi itératif), ainsi que les expressions à/de nouveau, une fois de plus, pour la troisième fois, comme d'habitude, comme chaque matin, etc., mais aussi l'adjectif habituel. (Gosslin; 2011: 8)

Prenant appui sur les exemples suivants:

- 14a-Paul a encore / à nouveau mis son chapeau
- 14b- Comme d'habitude, Paul a mis son chapeau
- 14c- Paul a mis son habituel chapeau.

Il conclut que « le locuteur présente un procès (*Paul a mis son chapeau*) et indique, par présupposition, que ce procès s'inscrit dans une série itérative » (ibidem) par opposition à l'exemple suivant à savoir :

- 15- Paul met / mettait habituellement son chapeau

« qui pose directement l'existence de la série itérative (au sens où l'itération constitue l'objet de l'assertion » (ibidem).

Ce type de fonctionnement énonciatif de l'aspect est décrit dans les termes d'aspect itératif présuppositionnel. Ce qui est à noter, ici, c'est assurément la possibilité énonciative de pouvoir combiner itération présuppositionnelle et non présuppositionnelle:

- 16a-II reprit encore le travail (itération présuppositionnelle initiée par l'adverbe encore)
- 16b-II reprit le travail trois fois (itération stricto sensu= non présuppositionnelle)
- 16c-II reprit le travail encore trois fois (combinaison : une partie de la série itérative est présupposée (encore) tandis qu'une autre partie est posée (trois fois).)

Cette dimension énonciative peut être renforcée par des éléments formels liés aux affixes dont le sens rappelle un aspect itératif dans des valeurs duplicatives ou multiplicatives : on a cité le préfixe *re* qui a, en général, une fonction duplicative intermittente (revoir, rejouer, refaire) auquel on peut ajouter les infixes *aill* (crier/ crier), *ass* (rêver/rêvasser), *on* (chanter/chantonner), *ill* (fendre/fendiller), *ot* (clignoter), *nich* (pleurnicher) qui répètent le procès.

Ces différentes observations permettent, ainsi, de présenter, dans les traits les plus essentiels, la nature de l'itération dans la perspective dite verbale. Deux angles contribuent à la distinguer que sont d'un côté, l'angle sémantique et l'angle énonciatif, de l'autre.

2 - Aspects de l'itération dite verbale en français local

Comme le reconnaît Béatrice Boutin (2003; 2008), le français se trouve dans une phase de construction d'une norme endogène en Côte d'Ivoire. On s'accorde avec Manessy pour définir la norme endogène comme

l'intuition de la normalité et de la légitimité des usages locaux. [...] Ce n'est pas un ensemble de règles ou de conventions explicables, ce qui impliquerait la reconnaissance au moins implicite d'une normativité, mais une normalité fondée sur le désir réciproque de communiquer, un accord implicite quant à l'adéquation des modes d'expression et un savoir culturel partagé (Manessy ; 1992 : 55)

En effet, des usages locaux ont fait émerger une syntaxe particulière dont Béatrice Boutin (2008) évoque une manifestation dans ses travaux notamment sur la complémentation et la subordination. Il va sans dire que les manifestations sont diverses et que le fonctionnement syntaxique particulier de l'aspect itératif en constitue assurément l'une d'elles. Considérons les exemples suivants :

- 17a- Comme je ne le suivais pas, il me tapait tapait pour que je l'écoute.
- 17b- Il a coupé le tronc puis il a coupé coupé les branches.
- 17c- Quand elle marche, elle se casse casse comme un mannequin.
- 17d- Je la voyais qui poussait poussait les gens pour passer.
- 17 e-Toutes les nuits, les moustiques me piquent piquent.

Ce qui saute aux yeux au premier regard est, de toute évidence, la reprise de l'élément central de chacun des prédicats à savoir le verbe qui dévoile le procès réalisé par le sujet. Cette reprise est un élément caractéristique qui met à découvert l'aspect itératif (fréquentatif, duplicatif, multiplicatif) du procès en l'absence de tout adverbial d'itération. Cette explicitation de la dimension itérative fait la différence entre (17a) et la phrase suivante, par exemple :

Comme je ne le suivais pas, il me tapait pour que je l'écoute.

Dans la forme verbale, la présence de l'imparfait dénote ici le caractère non accompli du procès et n'oriente pas clairement vers une interprétation itérative du procès. A la rigueur, le verbe *taper* qui a ici, un sens imperfectif aide l'imparfait à décrire une action en train de se faire sur la ligne du temps. C'est donc sur la durée que le verbe présente l'action mais pas forcément dans sa fréquence. Or pour établir l'itérativité, il faudrait évaluer l'activité du verbe en termes de fréquence. On pourrait même considérer que l'action s'est déroulée une seule fois sans avoir l'idée de travestir l'interprétation. Dans ce cas d'espèce, on fait souvent appel au contexte ou à un adverbial itératif pour lever l'ambiguïté :

Quand je ne le suivais pas, il me tapait pour que je l'écoute.

Quand justifie, ici, l'itération en prenant le sens de chaque fois, toutefois, lorsque... L'adverbial *quand* donne la probabilité d'une même action envisagée non pas dans son prolongement mais plutôt dans sa reprise chaque fois que les conditions de réalisation sont réunies. Ce que l'adverbial capitalise pour traduire l'itération est la même économie sémantique que réalise la double présence du procès dans le parler ivoirien pour marquer le fait itératif. Ce marquage particulier permet de faire la différence entre l'emploi usuel du verbe dans sa dimension descriptive et son emploi du point de vue de la valeur aspectuelle (itérative). (17b) met, en effet, cette différence en exergue. Le verbe couper dans la première proposition indépendante (il a coupé le tronc) décrit le procès sans indication fréquentielle contrairement à la deuxième proposition indépendante (il a coupé coupé les branches) où la double présence du verbe indique la multiplication, la pluralisation d'un même procès. Dans cette proposition, on n'écarte certes pas la description qu'opère le verbe mais ce qui est prioritaire est bien évidemment le caractère itératif de l'action. Il s'agit, en priorité, de mettre l'accent sur la répétition du procès que d'exprimer le procès lui-même. C'est pourquoi on préfère éviter les verbes français qui traduisent sémantiquement le même procès mais qui ne donnent pas un retentissement à la répétition. On aurait dans un français courant pu avoir le verbe découper pour traduire amplement le contexte :

Il a coupé le tronc puis il a découpé les branches.

Dans la même veine se casser casser peut être remplacé par le verbe se déhancher :

17c- Quand elle marche, elle se casse casse comme un mannequin.

-Quand elle marche, elle se déhanche comme un mannequin.

La notion de répétition tranche sur l'action et c'est ce qui explique son importance dans l'usage ivoirien :

Il se promène pour dormir dormir chez des amis.

Il se tord tord comme ça quand la douleur monte.

Il a versé versé l'eau partout.

Peut-être à un degré moindre pour le troisième exemple, il suffirait d'une seule occurrence de ces verbes pour exposer le caractère itératif en ceci que, dans de tels contextes, ils véhiculent le statut d'une action en discontinu et qui impose une fréquence. On y décèle déjà l'idée d'habitude et cela est suffisant pour traduire cet aspect. Que vaut alors la reprise du verbe ? La singularité de cette reprise réside dans l'insistance sur la forme récurrentielle de l'action qui permet d'entrevoir des considérations d'ordre rhétorique, pragmatique et argumentatif. Rainer (1988), Floricic & Mignon (2005) qui ont étudié des phénomènes semblables en matière de répétition leur ont trouvé, par exemple, des intérêts sémantiques et pragmatiques. Ils en parlent en termes de reduplication entendue comme simple effet naturel de la répétition elle-même sans une formalisation précise du fait même que la langue française, tout comme les langues d'Europe d'ailleurs (François; 2004:177), ne connaît que très partiellement ce procédé. On l'évoque à la rigueur comme des éléments pragmatiques de marquage discursif (Dostie, Pusch; 2007).

Ce qui apparaît donc est un phénomène de réappropriation syntaxico-sémantique du français par les usagers ivoiriens qui connaissent bien dans leurs langues d'origine le procédé de la reduplication. Dans ces langues, la reduplication acquiert un statut grammatical comme dans les langues africaines étudiées par Kaboré (1998) ou comme dans d'autres non africaines tel le mwotlap analysé par Alexandre François (2004). La reduplication sur le verbe français est un calque syntaxique et sémantique résultant d'une structure profonde plutôt africaine qui se superpose à une structure syntaxique française. Elle reproduit dans la structure du français le caractère fragmenté du procès mis en avant par les langues d'origine d'une façon ou d'une autre. L'analyse de François sur le mwotlap s'adapte à cette situation quand il dit : « On a la forme redupliquée si [le] procès P se trouve fragmenté d'une façon ou d'une autre, i.e. validé pour plusieurs sujets/objets séparément, ou distribué sur plusieurs occurrences hétérogènes » (François ; 2004 : 184).

La reduplication manifeste ainsi l'éclatement du procès par la mise en évidence de sous-procès distribués en plusieurs occurrences échelonnées dans le temps (il passe son temps à dormir dormir chez les gens ; il se promène pour dormir dormir chez des amis) et dans l'espace (il a versé versé l'eau partout). Elle est en fait, dans les langues sources, l'indication d'un procès non homogène qu'on transmet littéralement dans le français. Le procès est donc envisagé dans sa dispersion et cela suffit à suggérer sa valeur plurielle du fait d'une extensibilité non limitée ou quantitativement indéterminée dans le temps et dans l'espace. Dans la majorité des cas, la question de l'espace se joint à celle du temps lorsque la dispersion actionnelle est en rapport avec la multiplicité des actants sujets du verbe redupliqué :

Ses cheveux sont quittés quittés sur sa tête et il est maintenant chauve.
Ils l'ont piqué piqué et l'ont laissé pour mort

On déduit, dans le premier exemple que les cheveux s'arrachent à plusieurs endroits au fil du temps tandis que dans le second, la multiplicité des acteurs présuppose des actions séparées sur plusieurs endroits du corps car on n'imagine pas les agresseurs piquer à un point unique.

Mais dans les cas d'un sujet sémantiquement singulier, la reduplication, selon François, « ne reçoit normalement qu'une interprétation temporelle » (2004 : 185) ainsi que nous l'avons considérée dans les exemples analysés plus haut ou encore dans ceux suivants :

17d- Je la voyais qui poussait poussait les gens pour passer.
17 e- Toutes les nuits, les moustiques me piquent piquent.
17f- Va demander au monsieur qui passe passe devant la cour là ce qu'il cherche.

La reduplication des différents verbes introduit dans le sémantisme verbal du français la notion quasi-absente de pluriactionnalité du verbe disponible dans les langues sources. Elle indique ainsi le marquage systématique de la fragmentation actionnelle qui active les codes aspecto-temporels renvoyant au mécanisme itératif. Elle accentue pour ainsi dire la visée aspectuelle portant sur les différents procès dans le sens où elle définit en quelque sorte l'intervalle de visibilité normalement ou contextuellement corrélé à ces derniers. Du point de vue fonctionnel, elle lexématise l'aspect itératif comme le feraient les infixes in, ot, ill etc.

dans trotter, cligner, mordiller... Une représentation dans le français ivoirien peut donner ceci :

Tu clignes clignes des yeux là, tu veux me dire quoi ?

Au lieu de têter tranquillement, mon bébé me mord mord les seins.

Tout comme cligner, mordiller lexématisent et sémantisent en même temps la visée aspectuelle, les formes verbales rédupliquées clignes clignes et mord mord lexématisent et apportent la nuance aspectuelle itérative par opposition à leur emploi simple. Ce que le français standard construit à partir d'une perspective dérivationnelle du verbe (cligner – cligner) est réalisé par un simple redoublement du verbe initial.

Introduite dans le français de la sorte, elle produit un nouvel effet de syntaxe et peut-être de grammaticalisation jusque-là inconnu dans cette langue et qui fonde une des particularités de son usage en Côte d'Ivoire. Le français connaît bien entendu la réitération et quelques manifestations stylistiques ou rhétoriques de la réduplication (mon dieu ! mon dieu ! ; un gros gros chagrin ; elle a crié, crié, crié jusqu'à perdre haleine). Mais cela n'a rien à voir avec la réduplication proprement dite qui est un phénomène linguistique assez bien formalisé et grammaticalisé observable dans des langues hors d'Europe, par exemple. L'illustration mentionnée entre les parenthèses ne réfère donc pas à ce phénomène en tant que tel mais répond à des visées énonciatives drainant des paramètres émotionnels. Ce qui n'est pas le cas avec les observations formulées à partir des exemples d'énoncés ivoiriens.

Si la réduplication sur le verbe est une forme dominante dans l'expression de la nuance aspectuelle itérative dans le français ivoirien, on peut dire qu'elle est cependant en concurrence avec une autre forme, celle où la réduplication porte sur un modificateur du verbe :

17g -Il a coupé petit petit comme ça les morceaux de viande là.

17h -Il prenait gros gros comme ça les bouchées comme quelqu'un qui n'a pas mangé depuis longtemps.

17i -Il a tapé la porte fort fort comme ça.

Ces exemples montrent que chacun des verbes accueille un modificateur sur lequel porte la réduplication. Ce sont, bien entendu, petit, gros, fort, adjectifs qualificatifs qui fonctionnent ici comme des adverbes en tant qu'ils jouent un rôle qui est régulièrement dévolu à ces derniers. Normalement, la modification qu'apporte l'adverbe modificateur sur le verbe, dans un emploi simple, a un aspect global. C'est tout le processus de l'action qui est modifié dans sa globalité. Il semble en être autrement lorsqu'il s'affiche sous une forme double. La double figuration du modificateur du verbe, dans ces exemples, apparaît, en effet, comme une modification multiple du procès qui, du coup, est perçu lui-même non plus dans sa compacité mais plutôt sous une forme fragmentée impliquant donc des fragments actionnels sur lesquels est redistribuée à l'identique la modification. Ainsi, couper petit petit, revient à couper plusieurs fois en petits morceaux ou couper un peu un peu. Cet ajustement du point de vue du registre de langue éclaire tout à fait bien l'aspect itératif du verbe couper (17g) et donc la

dimension plurielle du procès. Pareillement pour les verbes prenait (17h) et tapé (17i), la reduplication respective de gros et de fort explicite une action multipliée dans le temps.

Des structures qui enregistrent à la fois la reduplication et du verbe et du modificateur sont aussi d'usage dans le français local pour toujours mettre en exergue le phénomène d'itération verbale :

18a- Il a plié plié vilain vilain comme ça les manches de ma chemise.

18b- Il a tracé tracé joli joli comme ça les lignes de sa maison.

Rébarbatif et redondant à la fois, cet usage est cependant bien présent dans l'expression locale de l'itération verbale. On observe, ici, une structure reduplicative absolument symétrique entre verbe et modificateur qui fait surabonder la valeur itérative. En effet, celle-ci est rendue tellement diffuse qu'elle couvre la totalité de l'énoncé si bien qu'à la fin, elle donne un sentiment de superflu. Mais on ne doit pas s'étonner de cette redondance quand on sait que le français dont il s'agit est un sociolecte, un parler social spécifiquement oral et spontané qui n'a cure des perfections et des finesses normatives. On le sait, le discours oral est souvent le lieu de toute sorte de pléonasme dont l'objectif vise à renforcer ou préciser une idée déjà exprimée par des ajouts d'un ou plusieurs mots qui ne sont pas nécessaires au sens grammatical. Non indispensables donc, ils sont considérés comme une surcharge syntaxique et surtout sémantique. Grammaticalement appréhendée comme une faute, cette caractéristique pléonastique trouve cependant de la vigueur en stylistique ou en rhétorique dans le sens où elle donne de la dynamique à l'énoncé. C'est sans doute ce principe dynamique (Fontanier; 1977) de renforcement ou de précision qui guide la formation d'une telle syntaxe.

La double reduplication donne, en effet, de l'énergie à l'expression par le renforcement de l'idée de l'itération verbale. Elle montre ainsi avec force, la véhémence et la singularité de l'action itérative telle que ressentie par le locuteur. De là à suggérer une valeur émotive, il n'y qu'un tout petit souffle.

Par ailleurs, le constat qu'on a pu dégager à un petit niveau est la fréquence d'une expression comparative (comme ça) dans la double reduplication autant que dans la reduplication du modificateur. Est-ce l'influence du modificateur qui impose cette présence? Cela reste une perspective très intéressante à éclairer dans les recherches futures en relation avec la thématique qui a été abordée ici. Il conviendra de mener, en effet, des recherches poussées de façon à cerner la systémique même de cet usage dans la construction de la norme endogène.

Conclusion

L'approche contrastive de l'aspect itératif en français standard et en français local montre bien des caractéristiques différentes. Alors que la valeur itérative s'inscrit dans une perspective sémantique et énonciative dans le français standard, elle s'enferme dans des structures étriquées principalement subsumées au concept de reduplication dans le français local. Dans les faits, l'expression de l'itération sous ces formes structurelles est une intrusion de la syntaxe des langues locales dans le français, symbolisant une fois encore le processus

d'appropriation, d'africanisation ou de copropriation dont parlent des auteurs comme Sony Labou Tansi (1989) ou Kourouma (1997). D'un autre côté surtout pour ceux qui cherchent une autonomisation du français local, ces constructions syntaxiques apparaissent comme des éléments qui peuvent être pris en compte dans la configuration d'une norme endogène.

Bibliographie

ASNES, M., *Référence nominale et verbale. Analogies et interactions*. Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004

ASNES, M., « Quantification d'objets et d'événements: analyse contrastive des quantifieurs nominaux et des flexions verbales », *Langages* 169, 2008, pp. 82-91.

BOUTIN, B., « La norme endogène du français de Côte d'Ivoire : mise en évidence de règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale », *Sud Langues*, 2003b, pp.39-57

Claudine Bavoux, Lambert-Félix Prudent et Sylvie Warton « Norme endogène ivoirienne et subordination », *Normes endogènes et plurilinguisme : Aires francophones, aires créoles*, ENS Editions, 2008, pp.61-84

DOSTIE G., PUSCH C. D. ; « La réduplication pragmatique des marqueurs discursifs. De là à là là, les marqueurs discursifs », *Langue française*, n°154, 2007, pp. 45-60

FLORICIC, F. et MIGNON, F., « Négation et intensité : le cas des formes rédupliquées NON NON et NO NO en français et en italien », communication, 9th International Pragmatics Conference, Riva del Garda, 10 au 15 juillet, 2005

FRANCOIS, A., « la réduplication en mwotlap : les paradoxes du fractionnement » in *Faits de langues*, Peter Lang 2004, *Les langues austronésiennes*, 24, pp. 177-194, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01422314>

FONTANIER, P., *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977

GOSSLIN, L., « Aspect itératif et pluralité », in D. Amiot, W. De Mulder, E. Moline et D. Stosic (éds) *Ars Grammatica, Hommage à Nelly Flaux*, Peter Lang, Berne, pp. 371-388

RAINER, F. (1988), « La réduplication française du type *filille* d'un point de vue diachronique », in : G. Ruffino (éd.), *Atti del XXI^e Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romana, Sezione 1, Grammatica storica delle lingue romanze*, Tübingen, Niemeyer, pp. 279-289.

KABORE, R., « la reduplication », in *les langues d'Afrique subsaharienne*, collections Faits de langue, vol 6, 1998, pp. 359-376

KLEIBER, G., *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*. Berne, Peter Lang, 1987

KOUROUMA, A., “Le processus d’africanisation des langues européennes” in *Littératures africaines: dans quelles langues?*, Yaoundé, SILEX/Nouvelles du sud, 1997, P.135-40

MANESSY, G., “Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone” in *Multilinguisme et développement dans l’espace francophone*, Coll. Langue et développement, Paris, Didier Erudition, pp. 43-81

TANSI, Sony L., *Diagonales* n°9, janvier 1989